

## Assemblées générales 2023 d’Emmaüs Europe

**POUVOIRS DE VOTE**

**Merci de remplir ce document même si c’est votre président·e qui vous représente à l’AG.**

**Le Conseil d'Administration de l'organisation suivante, membre à part entière d'Emmaüs Europe :**

Nom du groupe : Adresse e-mail :

Adresse complète : Téléphone :

**Donne pouvoir aux membres ci-dessous de l’organisation :**

Nom : Prénom :

Adresse mail :

**Pour le représenter à l'assemblée générale ordinaire d'Emmaüs Europe du 23 au 27 octobre 2023**, et **y voter en son nom**.

**Ce pouvoir est :**

* général.
* limité aux instructions suivantes :

Nom : Prénom :

Adresse mail :

**Pour le représenter à l'assemblée générale extraordinaire d'Emmaüs Europe du 24 octobre 2023,** et **y voter en son nom.**

**Ce pouvoir est :**

* général.
* limité aux instructions suivantes :

**Pouvoir émis sous la responsabilité du ou de la représentant·e légal·e :**

Nom : Prénom : Fonction au sein du Conseil d'Administration :

Fait à : Le : Signature et cachet de l'organisation :

* Ce document doit être signé par la ou le représentant·e légal·e de l’organisation membre, revêtu du cachet de l'organisation et renvoyé via le formulaire d’inscription en ligne ([apd.li/agee2023](https://apd.li/agee2023)) ou par mail à agee2023@emmaus-europe.org **au plus tard le pour le 30 juin 2023.**
* En outre, **seules pourront voter les organisations membres à jour du paiement de leurs cotisations à Emmaüs Europe** depuis la dernière AG, donc pour les années **2019 à 2022 incluses,** ou exemptées par le Conseil Régional européen sur demande motivée accompagnée des justificatifs comptables.